ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agrégation et CAPES

Question écrite n° 39256

Texte de la question

M. Antoine Herth souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diminution du nombre de postes ouverts pour les divers concours de recrutement (CAPES et agrégation) dans l'éducation nationale. Ces réductions remettent profondément en cause l'avenir professionnel de ces jeunes qui seraient intéressés par les métiers de l'éducation. En outre, si la priorité est de maintenir un niveau de système éducatif de qualité, il s'agit également de répondre aux besoins en personnel qualifié. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre dans ce domaine.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours des personnels enseignants du second degré pour 2004 s'appuie sur une analyse précise du besoin en professeurs pour la rentrée 2005. Celui-ci est fonction des départs définitifs d'enseignants, notamment en retraite, mais aussi de l'évolution attendue du nombre d'élèves et de l'évolution des formations offertes. Les sorties définitives des corps de professeurs du second degré pour la rentrée 2005 sont estimées à 16 500. Entre 2004 et 2006, la baisse du nombre d'élèves dans le second degré approchera 100 000. La prise en compte de cette baisse pour la rentrée 2005 conduit à une diminution du besoin en professeurs de 4 000. Le nombre de postes offerts aux concours externes et de 3e voie pour 2004 a ainsi été fixé à 12 500. Dans la répartition des postes entre disciplines, il a été donné priorité aux disciplines centrales des collèges et des lycées, et plus particulièrement à celles présentant des besoins en expansion.

Données clés

Auteur : M. Antoine Herth
Circonscription : Bas-Rhin (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39256
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3401
Réponse publiée le : 6 juillet 2004, page 5138